



**LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES** pour les oraux de la Classe Égalité des Chances 2015-2016.

Les oraux se tiendront les mardi 30 juin et mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 à la Fondation Culture & Diversité. A l'issue de cette seconde sélection sera constituée la nouvelle promotion de la Classe Égalité des Chances.

Madame	Lila	Abbane
Monsieur	Matthieu	Abily
Madame	Naomi	Amarger
Monsieur	Clément	Apertet
Monsieur	Valentin	Bétourné
Madame	Marie	Curreli
Madame	Emma	Dupire
Madame	Alexis - Leïla	Essadki
Madame	Andréa	Floccari
Madame	Rose-Marie	Folly
Madame	Manon	Franken
Madame	Bertille	Lasseron
Madame	Alizée	Leire
Monsieur	Larhabourou	Magassa
Madame	Alice	Paillard
Monsieur	Pierre	Quideau
Monsieur	Augustin	Thai
Monsieur	Fabien	Thomar

**Pour celles et ceux qui n'ont pas été retenus**, nous vous remercions pour votre candidature.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour la Classe Égalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma, en photographie ou en son.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons donc que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée de l'École nationale supérieure Louis-Lumière.